

**SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE
DES 4 VILLAGES
AUTRECHENE – FONTENELLE - NOVILLARD – PETIT-CROIX**

**TARIFS DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT
DE LA SALLE INTERCOMMUNALE**

A compter du 1^{er} janvier 2023

EVENEMENT FAMILIAL ou MANIFESTATIONS (WEEK-END)

Habitants des 4 Villages / Personnel du Syndicat et/ou de ses communes membres

LOCAL et MATERIEL	TARIF
Salle complète	300 €

ARRHES : 300 € à verser à la réservation

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

Associations des 4 Villages

LOCAL et MATERIEL	TARIF
Salle complète	200 €

ARRHES : 200 € à verser au minimum 90 jours avant la date retenue.

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

Habitants et/ou Associations extérieurs aux 4 Villages

LOCAL et MATERIEL	TARIFS	
	01/11 au 30/04	01/05 au 31/10
Salle complète	350 €	450 €

ARRHES : 350 € ou 450 € selon la période à verser à la réservation.

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

TARIF « DERNIERE MINUTE » WEEK-END : Réservation faite 15 jours au plus avant la date retenue : abattement de 50% sur le tarif plein.

ARRHES : Montant calculé (tarif plein – 50%) à verser à la réservation

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

EVENEMENT FAMILIAL ou MANIFESTATIONS AVEC REPAS - SEMAINE
(Lundi au Vendredi) : Tous utilisateurs

LOCAL et MATERIEL	TARIF / JOUR
Salle complète	200 €

ARRHES : 200 € à verser à la réservation.

CAUTION : 500 € chèque (non encaissé) à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la gérante lors de la remise des clés.

OCCUPATIONS DIVERSES SANS CUISINE – SEMAINE (Lundi au Vendredi)

- Mise à disposition gratuite pour les 4 communes et pour les Associations des 4 Villages pour la tenue de leurs réunions (AG) et dans le cadre d'une convention à établir avec le Syndicat pour leurs activités hebdomadaires.

- Mise à disposition gratuite pour les habitants des 4 villages, leurs ascendants et descendants lors de la manifestation (verre de l'amitié ou du souvenir) organisée après les obsèques de l'un d'eux.

- Autres utilisateurs : 60.00 € (du lundi au vendredi)

CAUTION : Idem week-end

Ces tarifs s'entendent locaux et matériels en bon état.

Si nettoyage nécessaire : forfait de 3 h facturé au taux horaire de 20.34 € (au 01/01/2023) indexé sur l'augmentation du SMIC constatée au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Si casse : valeur facturée.

Forfait énergie de 300 kwh inclus dans le tarif de location. *Si dépassement*, facturation 0.22 cts d'euro TTC par kwh supplémentaire (valeur au 01/01/2023)

Il est interdit de circuler sur les pelouses avec un véhicule à moteur et de stationner ledit véhicule sur les pelouses et les abords immédiats de la salle. A défaut, une somme de 200 € sera retenue sur la caution.

CONTACT POUR INFORMATIONS ET RÉSERVATION

Mme STAECHELIN Manuella
31 Grand'Rue
90340 NOVILLARD
Tél : 06.25.45.21.18
manou90sta@gmail.com

La Présidente,
Pascale GABILLOUX

